Le sport scolaire de l'École publique

RECRUTEMENT

Le comité départemental de l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) des Deux-Sèvres recrute **un·e délégué·e départemental·e** pour mener à bien son projet associatif, sportif et éducatif.

L'action de l'USEP s'inscrit dans celle, plus large, de la Ligue de l'enseignement, dont elle constitue la composante sportive scolaire. L'USEP organise des activités sportives pour les enfants de l'école publique, de la maternelle à l'élémentaire, en complémentarité de l'Éducation Physique et Sportive (EPS) enseignée par les professeurs des écoles. Coanimée par des enseignants et des parents, elle réunit 12 000 licenciés enfants et 1 000 animateurs adultes bénévoles au sein de 170 associations affiliées en Deux-Sèvres.

Le ou la délégué·e départemental·e travaille en étroite collaboration avec les élus du comité directeur et a pour mission principale l'accompagnement et l'animation du réseau. Il ou elle doit poursuivre le développement du comité départemental notamment en référence aux politiques publiques. Il ou elle pilote une équipe d'une vingtaine de collaborateurs dont 5 permanents et 4 enseignants.

MISSIONS

ACCOMPAGNEMENT ET ANIMATION DU RESEAU ASSOCIATIF

- Contribuer à la définition, l'élaboration et l'application de la convention d'objectifs et de moyens dans le cadre de sa délégation, ainsi que son évaluation ;
- Organiser ses activités dans le cadre du projet fédéral depuis la programmation de son activité jusqu'à l'évaluation finale de son action ;
- Garantir aux associations adhérentes des conditions optimales de sécurité, de maîtrise de l'environnement politique et éducatif local et de qualité pédagogique ;
- Préparer la programmation départementale des activités, à partir des attentes des associations et en tenant compte des manifestations régionales et nationales ;
- Gérer les relations avec les associations sportives, les écoles, les mairies, les communautés de communes, les communautés d'agglomérations, les institutions (DSDEN et SDJES en particulier) et tous les partenaires sportifs ;
- Coordonner les groupes de travail départementaux et collaborer à des commissions entrant dans les champs sportifs ou socioculturels ;
- S'impliquer dans le fonctionnement de l'Equipe Technique Régionale par la mise en œuvre et l'accompagnement de projets.

DEVELOPPEMENT DU COMITE DEPARTEMENTAL

- En concertation étroite et régulière avec la Ligue de l'enseignement départementale :
  - Prendre part à l'élaboration du plan de développement départemental,
  - Gérer le budget du comité départemental USEP en lien avec le trésorier,

USEP Deux-Sèvres
52 rue de Pied de fond - 79000 NIORT
Tél : 05 49 77 38 77
www.laligue79.org @usep_79
Association régie par la loi du 1er juillet 1901 sous le numéro W792004069
SIRET N° 380 895 128 00037 – Code APE 9312Z
Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré

Fédération sportive scolaire de la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

- Coordonner des projets (écoles multisports, Savoir rouler à vélo…) dont il connaît les normes techniques et opérationnelles ;
- Réaliser des actions et prestations (conseil, coordination, animation, formation, organisation) dans le champ sportif et éducatif, notamment dans le cadre des politiques publiques en lien avec l'éducation nationale.

Le ou la délégué·e départemental·e exerce ses missions sous l'autorité du président auquel il ou elle rend compte de son action, ainsi qu'au comité directeur.

COMPETENCES

- Animation d'un réseau
- Conduite de projets
- Coordination d'une équipe
- Maitrise des techniques rédactionnelles : rédaction de documents, syntaxe et orthographe, capacité de synthèse…
- Financement : élaboration, suivi et analyse d'un budget
- Maitrise des outils numériques

CONNAISSANCES

- Place de l'Usep dans le mouvement sportif français, au sein de la Ligue de l'enseignement, partenaire privilégié de l'éducation nationale
- Statuts et règlementations des associations sportives et du milieu scolaire

SAVOIR ETRE

- Travail en équipe
- Rigueur et organisation
- Sens de l'écoute et de l'accompagnement
- Autonomie
- Adaptabilité

CADRE D'EMPLOI

- Type de contrat : contrat à durée indéterminée à temps plein
- Prise de fonction : le 1er septembre 2024
- Rémunération brute annuelle comprise entre 28000 et 34000 euros
- Qualification : diplôme de niveau 5 minimum
- Lieu de travail : Siège du comité, 52 rue Pied de Fond, 79000 Niort
- Mobilité : déplacements fréquents - permis B indispensable
- Flexibilité du temps de travail (soirées, week-end occasionnellement)

CANDIDATURE

Lettre de motivation accompagnée d'un CV à adresser avant le **vendredi 14 juin 2024,** par courrier électronique à usep@laligue79.org, à l'intention de Monsieur Jean-Paul BERNARD, président du comité départemental.

Demande de renseignements auprès de Antoine PASSERON, délégué départemental, antoine.passeron@laligue79.org, 06 30 65 18 82.